



FICHE ACTION

► Intitulé de l'action	Soutien à la parentalité dans le cadre de l'obligation vaccinale des enfants
► Contexte	La Ville de Bastia dispose d'un centre de vaccinations internationales et du seul centre antirabique de Corse. A cet effet, un médecin est affecté à ces missions. Dans le prolongement des actions menées par la Ville, le CCAS souhaite proposer un service vaccinal à partir de 6 ans avec la tenue et la mise à jour d'un fichier vaccinal des personnes résidant sur le territoire.
► Objectif(s) du projet	Mesure de soutien à la parentalité dans le cadre de l'article R3111-8 du code de la santé publique qui stipule que le Maire a la responsabilité d'assurer la tenue et la mise à jour du fichier vaccinal pour les personnes résidant dans sa commune.
► Bénéficiaires du projet	Les adultes et les enfants à partir de 6 ans
► Action(s) développée(s)	Actuellement en France, trois vaccinations sont rendues obligatoires par le Code de la Santé publique : antitétanique, anti poliomyélite et antidiphtérique. Chaque mois, le Service Etat Civil de la Ville de Bastia transmettra une liste des enfants nés et domiciliés sur la commune. A cette occasion, le C.C.A.S. informe les habitants de son obligation et de la possibilité d'être inscrit sur la base de données de son fichier vaccinal. Au 2^{ème} mois de l'enfant, un courrier concernant les protocoles de vaccinations, obligatoires et conseillées, est à nouveau envoyé. A chaque période de rappel : 4 mois, 11 mois, 6 ans, 11-13 ans, 25 ans, 45ans, 65 ans et plus, un nouveau courrier est adressé aux bénéficiaires. Un point sur la situation vaccinale du foyer sera proposé. Les rendez-vous seront fixés au regard de la disponibilité des familles ou un point d'accueil hebdomadaire (le mercredi) sera proposé (avec un médecin et/ou une infirmière) au CCAS (place du Marché) et Centre Social (Paese Novu). D'autres vaccins sont largement recommandés et pourront être proposés gratuitement aux familles lors du rendez-vous (avec un médecin et/ou une infirmière). A cette occasion, les familles auront la possibilité si elles le souhaitent de s'entretenir avec une assistante sociale qui pourra les informer, les orienter, les aider.
► Acteurs du projet	CCAS de la Ville de BASTIA, Centre social
► Partenaires	Ville de BASTIA, CDC, CPAM
► Périmètre	Ville de BASTIA

géographique, territoire(s) concerné(s)	
► Communication interne	Site de la Ville, affichage
► Communication externe	Voie de presse
► Résultats attendus en termes qualitatifs et quantitatifs	Aller vers les populations et leur proposer de faire un bilan sur la vaccination obligatoire Faire venir les familles afin de les informer sur les autres possibilités vaccinales Faire venir les familles afin de les informer sur leurs droits
► Logistique	Séances de vaccinations gratuites une fois par semaine suivant les recommandations nationales : vaccinations antitétanique, antipolio-myélite et antidiphtérique. CCAS (place du Marché) et Centre Social (Paese Novu) Autres séances de vaccinations à prévoir le cas échéant
► Financement	Prise en charge de certains vaccins payants sur avis du médecin Salaire du médecin 1 journée par semaine : 21 680 euros par an Salaire de l'infirmière 1 journée par semaine : 10 063 euros par an